

PRIË DE LA MOBILITÉ RESPONSABLE

CANDIDATEZ JUSQU'AU 30 JUIN
SUR WWW.BAM-MOBILITE.ORG

2023



BAM
AGITATEUR
DE MOBILITÉ

SOMMAIRE :

- 03** Le Prix de la Mobilité Responsable 2023
- 04** Pourquoi un Prix ?
- 05** Description du prix et des mentions
- 07** Candidatures et critères d'éligibilité
- 08** Jury & cérémonie de remise des prix
- 09** En synthèse
- 10** Memento mobilité responsable
- 12** Contact et adresse de candidature



PRIX DE LA MOBILITÉ RESPONSABLE 2023

Le Prix de la Mobilité Responsable 2023 récompense des projets qui contribuent à construire une mobilité responsable, en œuvrant à la transition des déplacements **en Région Nouvelle-Aquitaine**.

L'objectif de ce prix est de **promouvoir**, de **donner de la visibilité** et de **valoriser** les projets ou initiatives réalisés ou amorcés au cours des 2 dernières années.

Il se compose d'un **prix principal**, de **quatre mentions spéciales** accordées par le jury et d'un **prix hors-compétition** qui distingue **une figure féminine** engagée pour les mobilités responsables.

Les candidatures sont ouvertes à toutes les entreprises, structures de l'Économie Sociale et Solidaire, aux initiatives citoyennes, universités, centres scolaires ou culturels, structures sportives, collectivités ou autres organisations, que la mobilité soit leur cœur de métier ou non.

Candidatures : du 16 mai au 30 juin 2023 à 23h56

Cérémonie de remise des prix : Mardi 19 septembre 2023 lors de la semaine Européenne de la mobilité à Bordeaux (lieu à confirmer)



POURQUOI UN PRIX DE LA MOBILITÉ RESPONSABLE ?



Ces dernières années, la mobilité est devenue l'une des priorités de notre société, tant pour les enjeux qu'elle représente que pour les innovations et les projets qui ont émergés chacun plus intéressants les uns que les autres.

Des entreprises ont développé des offres en autopartage, de nouvelles marques de vélos sont nées avec un ancrage local, se sont déployés des plans de mobilité en entreprise, des vélo-écoles et des ateliers participatifs de réparation de vélos, des offres de micro-mobilité en libre-service, des projets en logistique urbaine durable, des batteries de vélos réparables, des projets pour la mobilité des seniors, des expérimentations de transport fluvial, des projets favorisant la mobilité inclusive ... et tant d'autres, qui sont quelques exemples de mobilité réalisés en Nouvelle-Aquitaine et qui montrent un secteur pluriel et diversifié. Un secteur de la mobilité en plein développement, dynamique et créatif, doté d'un énorme potentiel pour les années à venir.

C'est pourquoi chez BAM, accompagnés de notre réseau, nous avons décidé de créer le Prix de la Mobilité Responsable, pour donner de la visibilité à ces projets, propulser de nouvelles initiatives et valoriser leurs actions. BAM a l'ambition de fédérer et de travailler pour la coopération entre acteurs de la mobilité. À travers notre rôle de structure animatrice du territoire, nous pensons que ce prix servira à renforcer le secteur, à créer des liens d'union et de coopération entre les acteurs. Et de rapprocher d'autres secteurs et marchés qui peuvent aider au développement de ces projets.

DESCRIPTION DU PRIX & DES MENTIONS SPÉCIALES

● *Critères de sélection du projet lauréat*

Pour la désignation du projet lauréat du prix, le jury tiendra compte et valorisera :

- l'originalité et le caractère innovant ;
- l'impact social, économique et/ou environnemental ;
- la qualité générale ;
- la contribution au changement de paradigme de la mobilité ;
- les partenariats et coopérations mis en place ;
- la pertinence pour le territoire.

● *Mentions Spéciales*

Quatre mentions spéciales pourront être attribuées par le jury s'il estime que cela est opportun :

- **Mention spéciale à l'innovation** : projets ou initiatives de mobilité qui se sont distingués par leur caractère d'innovation sociale, technologique, organisationnelle, comportementale, ...

- **Mention spéciale à l'économie Sociale et Solidaire** : cette attribution est réservée uniquement aux structures de l'ESS, que la mobilité soit leur cœur de métier ou non, et qui ont lancé un projet ou une initiative dans laquelle la mobilité est l'élément de différenciation et contribue ainsi à construire une mobilité responsable sur le territoire néo-aquitain.

Nous mentionnons tout particulièrement les structures de l'ESS car elles sont l'un des moteurs de ce secteur. Souvent pionnières, elles défrichent les problématiques, répondent à des besoins non-couverts et se distinguent par leur dynamisme et leur engagement en faveur de l'innovation sociale.



- **Mention spéciale à une initiative remarquable** : le jury récompensera un projet ou une initiative de mobilité qui, en raison de son originalité, de son impact sur le territoire, de son caractère expérimental ou de l'accueil du public, mérite d'être soulignée et mise en exemple.

- **Mention spéciale au changement de comportement** : projets ou initiatives de mobilité qui, de par leur action, contribuent à un changement de comportement dans la mobilité des usagers ou des organisations.

● **Prix « Rozenn Bauer-Lavolley »* (hors-compétition) :**

Cette distinction sera remise à une figure féminine engagée pour les mobilités responsables sur le territoire néo-aquitain.

À noter : cette distinction ne fera pas l'objet d'une candidature. Une liste de figures féminines contribuant à l'essor d'une mobilité responsable sur le territoire néo-aquitain sera proposée par BAM et/ou ses partenaires. Le jury distinguera l'une de ces figures.

*** Rozenn Bauer-Lavolley** est née en 1941 en Bretagne. Cycliste depuis toujours, lorsqu'elle s'installe à Bordeaux dans les années 80, elle découvre les difficultés de se déplacer à vélo dans cette grande ville. Elle s'engage alors progressivement dans plusieurs mouvements associatifs, dont Vélo-Cité, pour défendre ce mode de déplacement comme solution au quotidien. La voiture devenant progressivement un transport de 2nd plan, elle tente le challenge de «vivre sans voiture». Alors, dès les années 2000 elle initie les toutes premières actions d'autopartage organisées dans la ville et préfigure ce que deviendra la coopérative Citiz. Puis, elle milite activement afin d'obtenir des actions concrètes des pouvoirs publics en faveur des aménagements cyclables ; intègre le Conseil d'Administration de la FUB au niveau national, pour promouvoir l'intermodalité train+vélo devant la SNCF. **Figure féminine pionnière et innovante, cycliste urbaine et autopartageuse des premières heures, elle est l'instigatrice et le témoin des mouvements de mobilité responsable pour lesquels nous œuvrons à ce jour.**



CANDIDATER AU PRIX DE LA MOBILITÉ RESPONSABLE ?

Pourquoi candidater ?

- **Valoriser** son projet ou son initiative auprès des autres structures du secteur, du grand public, des partenaires institutionnels et financiers, de ses clients et bénéficiaires
- **Être identifié** comme une référence dans son domaine d'action et gagner en visibilité
- **Créer des liens** avec l'écosystème BAM et en particulier les partenaires du prix
- Tenter de remporter une **dotation financière** pouvant aller jusqu'à 1500€

Qui peut candidater ?

Le Prix de la Mobilité Responsable est ouvert à toutes les **entreprises, structures de l'ESS, collectivités, organisations** (culturelles, éducatives, sportives), **universités** ou **initiatives citoyennes**, que la mobilité soit ou non leur cœur de métier, qui au cours des **2 dernières années** (entre juin 2021 et avril 2023) ont réalisé, lancé ou sont en cours de développement, partiel ou total, d'un projet ou d'une initiative de mobilité qui, par son action, contribue à la construction d'une mobilité responsable sur le **territoire néo-aquitain**.

Il est également possible de présenter une candidature conjointe entre deux ou plusieurs structures présentant un projet, une initiative ou une action en coopération pour la mobilité responsable.

Comment et quand candidater ?

Un formulaire de candidature en ligne est disponible sur notre site **www.bam-mobilite.org/prix-de-la-mobilite-responsable**, du 16 mai et le 30 juin 2023 à 23h56



JURY / RÉCOMPENSES & CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Jury et décision du Prix Mobilité Responsable 2023

Le jury sera composé de représentant.e.s du secteur de la mobilité responsable, de partenaires institutionnels et d'expert.e.s du territoire.

Il se réunira à le 13 juillet pour examiner les dossiers présentés et désigner le projet lauréat et, le cas échéant, attribuer les mentions spéciales décrites à la page précédente.

Remise du Prix & récompenses

La Remise du Prix Mobilité Responsable aura lieu lors d'un événement dédié pendant la Semaine Européenne de la Mobilité, le mardi 19 septembre 2023 à Bordeaux (lieu à confirmer).

Les lauréats recevront un trophée ainsi qu'un diplôme physique et numérique, qu'ils pourront utiliser dans leur communication.

Depuis le 8 juin, ce prix dispose d'une dotation financière de 2500€ grâce au concours de la Fondation Ceetrus. Ils seront délivrés par BAM et répartis ainsi :

- 1500 € pour le lauréat du prix principal
- 250 € pour les mentions spéciales

Ils seront valorisés par divers moyens de communication. Des actions seront prévues pour donner de la visibilité aux lauréats qui bénéficieront d'une distinction particulière :

- dans la cartographie numérique de l'Observatoire de la Mobilité Responsable et modes actifs
- auprès des médias
- à travers la communication de BAM et de ses partenaires
- lors de la cérémonie officielle de remise des prix



FICHE PROJET SYNTHÉTIQUE



Nom du Prix ouvert aux Candidatures	Prix de la Mobilité Responsable
Mentions spéciales accordées par le jury	<ul style="list-style-type: none"> - Économie Sociale et Solidaire - Innovation(s) - Initiative remarquable - Changement de comportement
Prix Hors compétition	Prix Rozenn Bauer-Lavolley (prix spécial décerné à une figure féminine oeuvrant dans la mobilité responsable)
Zone géographique	Nouvelle-Aquitaine
Critères d'éligibilité	Toute entreprise, collectivité, citoyen. ne, collectif ou regroupement informel
Année d'éligibilité des projets	Projets réalisés ou en cours de développement, partiel ou total, pendant les deux dernières années (entre juin 2021 et avril 2023)
Récompenses	Ce prix comporte une dotation financière totale de 2500€ (1500€ pour le prix principal et 250€ pour les mentions spéciales). Les projets lauréats seront également mis en lumière à travers la communication de BAM et de ses partenaires
Ouverture aux candidatures	Du 16 mai 2023 au 30 juin 2023 à 23h56
Décision du Jury	13 juillet 2023
Révélation des lauréats et cérémonie de remise des Prix	Mardi 19 mars 2023 pendant la Semaine Européenne de la Mobilité à Bordeaux (lieu à confirmer)



MEMENTO

EXTRAIT DU MANIFESTE DE BAM POUR UNE MOBILITÉ RESPONSABLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Une mobilité responsable contribue à un changement de la société :

- » en apaisant et en respectant le cadre de vie, des territoires et de leurs habitants ;
- » en minimisant la consommation d'espace et de ressources, en s'intégrant au milieu et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la pollution sonore et les déchets ;
- » en trouvant un équilibre entre une dimension sociale et solidaire et les enjeux écologiques ;
- » en se dotant d'une dimension économique en cohérence avec les valeurs de respect des individus et des territoires ;
- » en favorisant l'équité intergénérationnelle et physique et en intégrant une perspective de genre.



PRIX DE LA
MOBILITÉ
RESPONSABLE

2023



BAM
AGITATEUR
DE MOBILITÉ

CONTACT

BAM – Agitateur de mobilité
contact@bam-mobilite.org

Dossier de candidature :

https://www.bam-mobilite.org/prix_mobilite_responsable

Retrouvez nos actions sur :

www.bam-mobilite.org

Merci à nos partenaires, donateurs et membres du jury :

l'**ADEME Nouvelle-Aquitaine** / La **Région Nouvelle-Aquitaine**

Les services ESS et Multimodalité de **Bordeaux Métropole**

La **Fondation Ceetrus** pour l'entrepreneuriat social

La coopérative d'experts comptables **Finacoop**

La coopérative d'autopartage **Citiz à Bordeaux**

La **Chaire terr'ESS** de Sciences Po Bordeaux

